



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question écrite n° 69005

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, chargée de l'outre-mer, sur la préparation de « l'année de l'outre-mer en 2011 », demandée par le chef de l'État lors du comité interministériel pour l'outre-mer (CIOM). En effet, cette idée innovante et particulièrement intéressante mérite un soutien tout particulier, notamment de tous les élus amis de l'outre-mer. Cette année de l'outre-mer peut permettre une nouvelle prise de conscience des atouts et des handicaps, de l'intérêt, comme des devoirs de la métropole à l'égard de nos compatriotes vivant tant en métropole que dans nos DOM-COM. Cette année doit aussi permettre de réaffirmer la fierté des ultramarins de l'hexagone d'être des compatriotes à part entière dans notre Nation. Cette année de l'outre-mer, pour être réussie, ne doit pas seulement venir d'en haut, pour que la population se l'approprie véritablement. Dès lors, il apparaît comme primordial qu'un conseil de parrainage et d'organisation puisse être constitué en y associant notamment des élus et des parlementaires d'outre-mer, mais aussi des départements métropolitains, où des domiens en grand nombre sont domiciliés, afin d'apporter une sensibilité et leur appréciation de la faisabilité des manifestations envisagées ou prévues. Les responsables d'associations, les artistes devraient aussi être intégrés à ce conseil, qui serait placé sous l'autorité et la présidence du ministre de l'outre-mer. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La nécessité d'agir dans des délais brefs pour mener à bien les projets institués dans le cadre de 2011 Année des outre-mer, n'a pas permis de retenir la structure proposée par l'honorable parlementaire. Toutefois, un commissariat composé de conseillers, et dirigé par Daniel Maximin a veillé à associer l'ensemble des départements et collectivités d'outre-mer à la réalisation des manifestations mettant en avant nos régions. Plus de 530 événements ont ainsi permis de montrer un autre visage des outre-mer, en abordant des domaines diversifiés : biodiversité, économie, musique, spectacle vivant, littérature, cinéma, arts plastiques... Sans l'engagement des élus, des associations et des collectivités locales situées ou non en outre-mer, l'Année des outre-mer n'aurait pas connu un tel succès. Le ministère chargé de l'outre-mer tenait à apporter ces quelques éléments de bilan et a veillé à garantir le suivi des préoccupations de l'honorable parlementaire tout au long de l'année 2011.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69005

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 497

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1653